



MESSAGE

DU

CONSEIL MUNICIPAL

AU

CONSEIL GENERAL

concernant l'octroi d'un crédit d'engagement pour
l'agrandissement de l'école primaire de Granges, la
construction d'une crèche UAPE et l'extension de l'abri PCi

Sierre, le 10 avril 2015

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Au vu de l'investissement lié à la réalisation de l'édifice, nous avons l'avantage de vous présenter ce message concernant l'octroi d'un crédit d'engagement pour la réalisation **de l'extension du centre scolaire de Granges**.

Ce projet est le résultat d'une collaboration étroite entre les différents services cantonaux et communaux : le DFS, le SBMA, la Direction des Ecoles et le Service de l'Edilité et de l'Urbanisme, auteur du présent rapport.

1. Clause du besoin

La Ville de Sierre a validé en décembre 2006, puis réactualisé en juillet 2010, le **plan directeur des écoles sierroises** qui répartit géographiquement les populations scolaires sur le territoire, optimise l'utilisation des différents complexes et planifie dans le temps et dans l'espace les futures réalisations, ainsi que les assainissements des différentes constructions existantes. L'un de ces complexes, **le centre scolaire de Granges**, figure parmi les priorités de ce plan.

A la planification de ce projet s'est ajoutée la problématique des besoins en **Crèche-UAPE** pour le périmètre de Granges, et par la suite l'extension de **l'abri PCi**, dans le but de répondre en partie au manque de lits du village de Granges.

1.1. Agrandissement de l'école primaire de Granges

1.1.1. Base légale

Règlement fixant les normes et directives concernant les constructions scolaires du 23 mars 2005.

1.1.2. Clause du besoin

La validation de la clause du besoin a été faite par le canton en date du 19 janvier 2009, admettant le principe du choix de l'emplacement ainsi que les salles à créer et à rénover.

Effectifs

Le centre scolaire de Granges est, à ce jour, occupé par 166 élèves, répartis sur 8 niveaux d'enseignement. Compte-tenu des constructions, le nombre d'élèves est en constante augmentation. Les constructions actuellement en cours de réalisation ainsi que les projets futurs feront que cette tendance sera toujours à la hausse ces prochaines années.

Effectifs d'élèves sur le territoire de Granges	Année scolaire 2004-05	Année scolaire 2008-09	Année scolaire 2010-11	Année scolaire 2013-14	Année scolaire 2014-15
Enfantines (1-2H)	31	37	38	38	44
Primaires (3-8H)	93	97	119	121	122
TOTAL (1-8H)	124	134	157	158	166
Nbre de classes	8	8	8	8	8
Moyenne globale	15.5	16.75	19.6	19.8	20.7

1.1.3. Fonctionnement du site

Le centre scolaire actuel comprend différents bâtiments construits ou rénovés en fonction de l'évolution des besoins, à savoir :

- **Fin des années 50** Bâtiment scolaire
- **1995** Utilisation du petit bâtiment communal (ancienne cure) comme
- **2004-2005** salle de classe supplémentaire ; Réfections des peintures dans les salles de classe du rez de chaussée + modification de l'éclairage ;
- **Décembre 2005** Création de la bibliothèque scolaire de Granges ;
- **2006** Analyse sismique ;
- **2007** Création d'un groupe de travail mandaté afin d'analyser les aménagements utiles dans le périmètre du village. Ce travail de réflexion fait état de l'école de Granges. Une élaboration d'une clause des besoins relatifs à des salles complémentaires ainsi qu'à la mise aux normes de sa salle de Gym ;
- **2010** Fin de la réfection de la grange à Louis offrant une possibilité d'accueil de 2 classes enfantines + salle complémentaire.

La salle de gymnastique de 1960 ne répond plus aux exigences sécuritaires, pédagogiques et sportives, qu'il s'agisse des attentes de la population grangearde ainsi que des possibilités d'utilisation dans le cadre scolaire.

Au sous-sol de la salle de gymnastique se trouve la salle d'activité ACM (salle de bricolage).

Les 6 salles de classes situées dans le centre scolaire, bien qu'utilisables, ne sont plus aux normes actuelles quant à leur surface. Cette situation exiguë est clairement ressentie lorsque les effectifs sont supérieurs à 18 élèves, ce qui arrive actuellement très fréquemment.

Le petit bâtiment communal abrite actuellement la bibliothèque scolaire de Granges. Il s'agit d'une « succursale » gérée par la bibliothèque municipale, qui assure l'acquisition de livres, renouvelle les collections et assure le lien entre enseignants – élèves et bibliothèque.

L'utilité de la bibliothèque scolaire est unanimement reconnue. L'apprentissage et éveil à la lecture font partie des connaissances de base et du programme scolaire. Viennent s'ajouter progressivement, l'intérêt à la lecture, l'approfondissement des connaissances, la passion de lire, etc.

Les locaux actuels sont exigus et ne répondent plus aux exigences actuelles. La proximité bibliothèque scolaire – école sera, dans le cadre de la nouvelle réalisation, un atout supplémentaire.

1.1.4. Programme des locaux

Salles de classe

- 4 salles de classes supplémentaires venant compléter les salles existantes ;
- 1 bibliothèque scolaire ;
- 3 salles existantes dans l'ancien bâtiment restent en service (salle de classe / salles d'appui) ;
- 2 salles existantes (sous-sol du bâtiment existant) seront transformées en classes ACM (bricolage).

⇒ Compatibilité personnes handicapées.

Salle de gymnastique

- hall d'entrée ;
- salle de gymnastique aux normes standards ;
- local d'engins ;
- scène ;
- loge + rangement des décors ;
- vestiaires et douches (1x garçons – 1x filles – 1x enseignant ou moniteur).

⇒ Compatibilité personnes handicapées.

Salles annexes + autres

- local dépôt pour le concierge ;
- locaux techniques + locaux sanitaires nécessaires ;
- surfaces extérieures (cour de récréation) ;
- préau couvert.

1.2. Crèche-UAPE de Granges

1.2.1. Base légale

La loi en faveur de la jeunesse, entrée en vigueur en 2001, impose aux communes (art. 32) :

- de prendre les mesures utiles afin que l'offre privée ou publique réponde au besoin de places d'accueil extra-familial pour les enfants, de la naissance jusqu'à la fin de la scolarité primaire ;
- de garantir un accès équitable à un réseau d'accueil à la journée, différencié et à la portée des usagers.

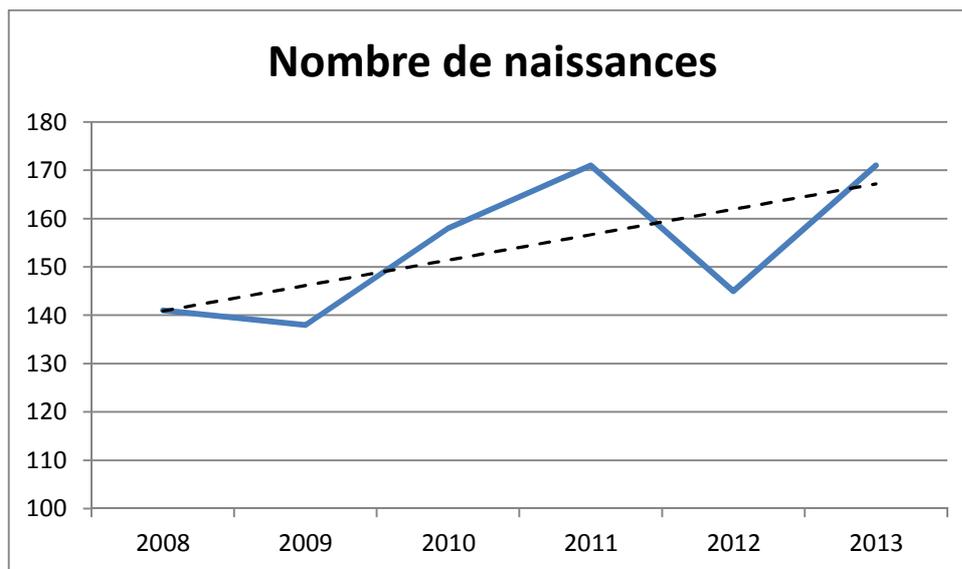
1.2.2. Clause du besoin

Avec l'évolution socio-économique et les changements de modèles familiaux, les lieux d'accueil de la petite enfance sont devenus progressivement des mesures indispensables de politique familiale. Il est par ailleurs admis que ces structures font partie des conditions cadres favorisant tout développement économique régional et contribue aux relations sociales.

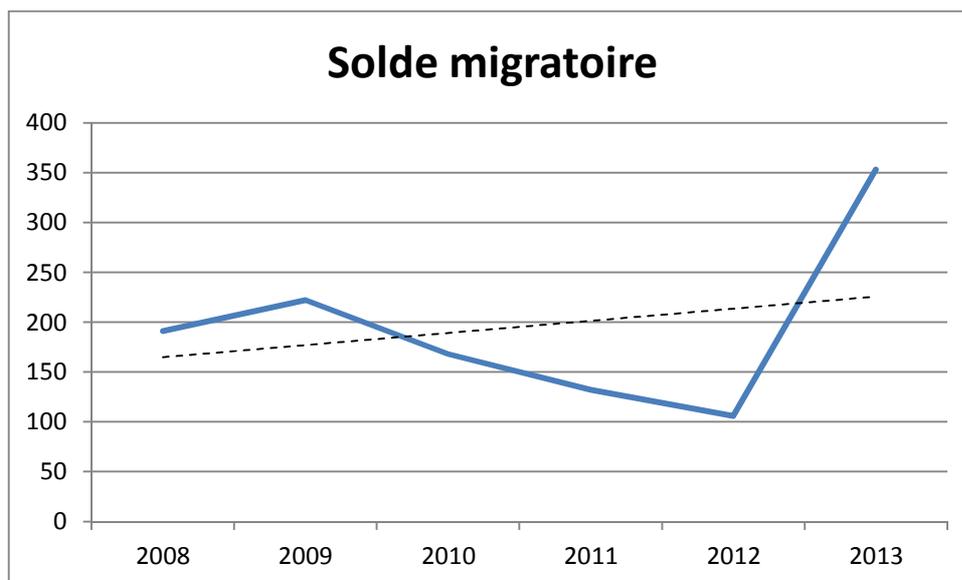
Les perspectives en matière d'offres d'accueils extra-familiales sont assez difficiles à apprécier en raison des nombreux paramètres qui peuvent influencer - à la baisse ou à la hausse - les besoins : évolution démographique (naissances, migration, offre de logements, monoparentalité, etc.), situation économique et situation de l'emploi, facteurs socio-culturels (conception et comportement éducatif des parents), etc.

a) Données démographiques

D'un point de vue démographique et pour l'ensemble du territoire de la Commune de Sierre¹, durant les dernières années, la tendance est à une hausse sensible du nombre de naissances.



Sur le plan migratoire, la tendance de ces dernières années connaît également une dynamique positive, avec une augmentation assez marquée en 2013.



¹Les données pour le seul village de Granges ne sont pas disponibles

b) Enquête des besoins

Une analyse des besoins des familles du village de Granges, pour les enfants de 3 mois à 12 ans, s'est réalisée en été 2009 dans le cadre d'une collaboration envisagée entre les communes de Sierre et de Grône. Un questionnaire a été adressé à l'ensemble des ménages du village de Granges ayant des enfants âgés entre 0 et 12 ans, soit 124 ménages. 55 questionnaires concernant 89 enfants sont parvenus en retour. Le village de Granges (décision du CM de la Ville de Sierre du 20.11.2001) avait participé à une précédente enquête, en 2002, en partenariat avec la commune de Chalais. Les besoins des parents de Granges pour l'accueil de leurs enfants ont nettement augmenté entre les deux études :

	2002	2009	Evolution
Taux réponses	37%	44%	+ 7
Nombre de familles ayant exprimé un besoin	23	41	+ 18
Nombre de familles sans besoin d'accueil	18	14	- 4
Nursérie : fréquentation journalière moyenne	1	6.3	+ 5.3
Crèche : fréquentation journalière moyenne	5.5	10	+ 4.5
UAPE : fréquentation journalière moyenne	1	11.4	+ 10.4

Sur la base de ces indications et compte tenu du potentiel de développement démographique du village de Granges, le Conseil municipal de Sierre avait décidé, dans sa séance du 13 juillet 2010, de confirmer la participation de la Ville de Sierre à la poursuite de l'étude du projet de nouvelle structure d'accueil de Grône dans la future halle polyvalente.

En avril 2012, Grône informait la Ville de Sierre qu'elle renonçait définitivement à ce projet pour des raisons financières. Le 8 mai 2012, le Conseil municipal de Sierre décidait d'explorer de nouvelles pistes pour satisfaire les besoins du village de Granges en matière de crèche/UAPE et demandait, en particulier, d'examiner la possibilité d'intégrer cette nouvelle structure dans le cahier des charges du concours de l'aménagement du complexe scolaire de Granges.

c) Situation actuelle

La crèche de l'Europe accueille 8 enfants de Granges âgés de 3 à 18 mois et 9 enfants âgés de 18 mois à 4 ans, avec une fréquentation moyenne journalière d'environ 5 enfants. Durant la présente année scolaire, 66 enfants sont inscrits à l'UAPE sise dans les anciens locaux de la Banque Raiffeisen. Les 18 places reconnues par le Service cantonal de la jeunesse (SCJ) sont occupées en moyenne journalière et hors de la période de midi par 10 écoliers. A la mi-journée, pour le repas de midi, l'UAPE accueille en moyenne 21 enfants. Afin de répondre à cette demande supplémentaire, il a été nécessaire de trouver une solution dans les locaux de la Maison bourgeoise où 12 places ont été admises par le SCJ.

La possibilité donnée aux parents d'utiliser l'UAPE de l'Europe à Sierre lors des fermetures de celle de Granges est peu utilisée. Un seul enfant de Granges vient actuellement à Sierre durant les vacances scolaires².

1.2.3. Capacité d'accueil de la future crèche-UAPE

Selon la surface disponible prévue dans le projet, la future UAPE pourra accueillir simultanément 40 enfants au maximum. Durant les premières années d'exploitation, il est cependant prévu d'offrir 25 places en début de matinée ainsi qu'en fin de journée, et 36 places durant le temps de midi. Ainsi, près de 15 enfants de plus que la fréquentation

² L'UAPE de Granges est fermée tous les mercredis et durant toutes les vacances scolaires.

moyenne actuelle pourront être accueillis durant la période de midi - la plus fréquentée – à l'UAPE

S'agissant de la crèche et de la nurserie, il est prévu de pouvoir accueillir chaque jour 15 enfants en âge préscolaire (dès 18 mois) et 5 bébés (3-18 mois). Les surfaces à disposition de ces deux groupes permettront d'accueillir jusqu'à 35 enfants au total.

1.3. Extension de l'abri PCi

1.3.1. Base légale

La loi fédérale sur les constructions de protection civile (Loi sur les abris, LCPCi avec les modifications du 17 juin 1994) précise à l'art 4, 1er et 2r al. :

- que les communes pourvoient à la construction et à l'équipement d'abris publics pour la population résidant en permanence dans des régions où le nombre de places protégées sises dans des abris conformes aux exigences minimales n'est pas suffisant.

1.3.2. Clause du besoin

Le village de Granges, y compris le camping Robinson, comptait en 2009 une population de 1'048 habitants. Le nombre de places d'abri de protection civil s'élevait à 1'052. Aujourd'hui, la population a atteint les 1'684 habitants. Cela crée un manque de 632 places protégées. Comme le taux de places manquantes est supérieur à 50%, la Ville est tenue de les réaliser.

Les 208 nouvelles places protégées en extension de l'abri existant permettront de répondre en partie au manque de lit PCi à Granges. L'emplacement permet de regrouper les infrastructures et d'éviter une construction dans la nappe phréatique.

2. Subventionnement et financement

2.1. Estimation des consommations et frais d'entretien chauffage et ventilation pour l'école et la crèche UAPE

La consommation de gaz pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire est estimée à environ 232'000 kWh/an, soit environ CHF/an 16'500.00 avec les taxes annuelles. Les consommations occasionnées par l'utilisation des abris PC ne sont pas prises en compte dans ces estimations. La consommation d'électricité des installations de chauffage et de ventilation est estimée à environ 17'000 kWh/an. La production d'électricité de l'installation solaire photovoltaïque est estimée à environ 18'000 kWh/an.

La totalité de la consommation d'électricité des installations de chauffage et de ventilation est couverte par l'installation solaire photovoltaïque. Cette production d'électricité est prise en compte et nécessaire pour respecter les exigences de label Minergie

Les frais d'entretien annuels sont estimés entre CHF 3'000.00 et 3'500.00 pour le chauffage et entre CHF 3'500.00 et 4'000.00 pour la ventilation.

2.2. Agrandissement de l'école primaire de Granges

2.2.1. Coût de fonctionnement

L'extension du centre scolaire de Granges a un caractère obligatoire. Il doit répondre aux nouvelles normes en vigueur pour l'enseignement.

A l'exception de la salle de gym, le nouveau bâtiment complète l'infrastructure existante. L'augmentation des surfaces à entretenir ainsi que les nouveaux volumes à chauffer et à alimenter auront inévitablement une influence sur les coûts de fonctionnement.

Au niveau du personnel enseignant, la structure reste identique puisque le site ne recevra pas plus d'élèves.

Surface supplémentaire à entretenir

L'entretien des bâtiments existants se calcule en moyenne sur l'année à 203 m²/h pour une semaine avec un coût de l'heure de CHF 25.00. La surface de plancher du nouveau bâtiment est de 1'581.00 m².

Ce qui présente un coût total de fonctionnement pour 52 semaines d'environ CHF 11'000.00 pour une année. A cela, on ajoute CHF 5'000.00 pour le matériel d'entretien. Les frais d'entretien extérieur ne seront pas augmentés.

2.2.2. Subventionnement agrandissement école primaire

Le bâtiment sera subventionné par l'Etat du Valais à raison d'environ 30% de la part subventionnable. Il devra répondre aux normes en vigueur. La clause du besoin a été validée par le DECS le 19 janvier 2009.

Le montant admis pour le calcul des subventions se répartit de la manière suivante :

CFC	MONTANT CHF
CFC 0 Terrain	0
CFC 2 Bâtiment	4'147'826.00
CFC 3 Equipement d'exploitation	0
CFC 4 Aménagements extérieurs	88'775.00
CFC 5 Frais secondaires	124'400.00
CFC 9 Mobilier et décoration	<u>211'599.00</u>
Total général du montant admis	<u>4'572'600.00</u>
Subvention estimée 30%	1'371'780.00

2.3. Crèche-UAPE de Granges

2.3.1. Budget annuel de fonctionnement de la future crèche-UAPE de Granges

CHARGES			DEPENSES	RECETTES
Responsable de la structure	60%		42'000.00	
Nurserie	150%	84'000.00		
Crèche	310%	173'500.00		
UAPE	243%	136'000.00		
Total du personnel éducatif (65 % de l'effectif pour la 1 ^{ère} année) ³	457%	393'500.00	255'000.00	
Autre personnel (Stagiaire, GEI, entretien, lingère)			65'000.00	
Charges sociales			73'000.00	
Autres charges du personnel (formation, repas, etc.)			15'000.00	
TOTAL DES CHARGES DU PERSONNEL			450'000.00	
CHARGES D'EXPLOITATION				
Location salle UAPE		6'000.00		
Direction -Secrétariat - Administration - Gestion du personnel		25'000.00		
Energie, eau et autres charges du bâtiment		30'000.00		
Matériel didactique		5'000.00		
Matériel de fonctionnement		8'000.00		
Matériel hygiène et soins - Lessive		3'000.00		
Informatique		3'000.00		
Matériel de bureau		2'000.00		
Téléphone et ports		4'000.00		
Frais de repas		80'000.00		
Autres charges		5'000.00		
TOTAL		171'000.00	171'000.00	
RECETTES				
Recettes écolage				280'000.00
Recettes repas				80'000.00
Subventions de l'Etat du Valais				107'000.00
Autres recettes				1'000.00
TOTAL			621'000.00	468'000.00
Solde à charge de la Commune de Sierre⁴				153'000.00
TOTAUX			621'000.00	621'000.00

³ Durant la 1^{ère} année, l'utilisation de la structure est estimée à 60 %, avec un effectif du personnel éducatif réduit à 65%.

⁴ La participation actuelle de la Ville de Sierre à l'UAPE de Granges est de **CHF 45'000.-**.



2.3.2. Frais d'aménagement de la structure

Les investissements de départ dans le matériel de fonctionnement (tables, chaises, lits et matelas, armoires, étagères, bureau, services de table, linges, draps, etc) sont estimés à CHF 100'000.00.

2.3.3. Subventionnements crèche UAPE

a) Subventions de la Confédération

La Confédération accorde une subvention incitative à la création de nouvelles places d'accueil extra-familial. Elle se base sur la loi fédérale sur les aides financières à l'accueil extra-familial pour enfants du 4 octobre 2002 et sur l'Ordonnance sur les aides financières à l'accueil extra-familial pour enfants du 9 décembre 2002 (état au 1er février 2015).

Les conditions générales d'octroi sont les suivantes :

- Les aides financières sont destinées en priorité aux structures nouvelles. Elles peuvent être allouées également aux structures existantes qui augmentent leur offre de façon significative. (LF, art. 2, al. 2)
- Est considérée comme une augmentation significative de l'offre : une augmentation d'un tiers du nombre de places d'accueil, mais au minimum 10 places. (Ord., art. 2, al. 3).
- Les demandes d'aide financière doivent être présentées à l'OFAS avant l'ouverture de la structure mais au plus tôt quatre mois auparavant (Ord., art. 10, al. 2).

La contribution de la Confédération est versée pour deux ans (trois ans pour l'UAPE) mais au plus tard jusqu'à la fin de la validité de cette mesure fédérale. Celle-ci a été prolongée jusqu'au 31 janvier 2019. La subvention est versée lorsque les places créées sont effectivement occupées. Le versement intervient donc sur la base des comptes et des statistiques annuels comparés.

En raison de la récente augmentation des places d'accueil à l'UAPE de Granges - passage de 18 à 30 en novembre 2014 – il faut prévoir qu'aucune subvention ne sera versée pour l'accueil extra-scolaire, étant donné que la nouvelle structure n'offrira pas un minimum de 10 places supplémentaires. Dans l'hypothèse où les 40 places seraient utilisées, une demande de subvention pour l'UAPE pourrait alors être déposée avec de bonnes chances de succès.

Pour la nurserie et la crèche, l'estimation des montants perçus à titre de subvention fédérale est la suivante :

1ère année	CHF 75'000.00
2ème année	<u>CHF 60'000.00</u>
Total	CHF 135'000.00



b) Subventionnement du canton

La loi cantonale en faveur de la jeunesse du 11 mai 2000 prévoit uniquement une participation financière du canton aux coûts d'exploitation (art. 331 : « Le canton participe au financement des réseaux d'accueil qu'il a dûment autorisés, sur la base d'un contrat de prestations correspondant au 30% des salaires et pour le matériel didactique jusqu'à concurrence de CHF 30.00 par place d'accueil »).

2.4. Extension de l'abri de Granges

Le financement des travaux d'adaptation consécutifs au projet de l'école sont à 100% à charge du requérant.

Pour les nouvelles places protégées communales, le financement des frais supplémentaires est possible par les contributions de remplacements encaissées par la commune. Ce financement se fait sous forme d'un forfait entre CHF 1'340.00 et CHF 1'500.00 par place réalisée, et est confirmé sur la base des plans définitifs approuvés par le canton. Nous pouvons donc compter sur un montant de CHF 300'000.00 disponible. Ce montant n'est pas une subvention et doit être déduit du montant du devis détaillé.

3. Historique

2009	Validation de la clause du besoin par le Conseiller d'Etat Claude Roch Chef du Département l'éducation de la culture et des sports (DECS).
2013	Concours pour l'assainissement et l'extension de l'école et UAPE de Granges.
2014	Validation de l'adjudication du mandat d'architecte au bureau DV architectes & associés SA à Sion. Lancement des appels d'offres pour les bureaux d'études spécialisés, sur la base du devis estimatif des architectes d'avril 2014.

4. Devis

4.1. Evolution des devis

Inscription au PIM 2013 sur la base d'une estimation du service de l'Edilité. Ce montant ne comptait pas d'extension de l'abri PCI.

Estimation de décembre 2013 :

CHF 10'700'000.00 TTC

Le devis estimatif, basé sur un avant-projet, a permis de clarifier le programme, de tester les possibilités du site (coupe, sous-sol...) et de fixer un cadre budgétaire. Le devis estimatif est à



+/- 15% selon SIA 102. Il intègre les coûts supplémentaires induits par l'agrandissement de l'abri PCI de CHF 865'212.00.

Devis estimatif d'avril 2014 :

CHF 12'695'500.00 TTC

Ce devis général à +/- 10 % selon SIA 102 a été réalisé en collaboration avec les bureaux techniques suivants : génie-civil, électricien, chauffage, ventilation, sanitaire, thermicien et acousticien. Les différents mandataires spécialisés ont participé à l'élaboration des plans dès le début du processus. Nous sommes dans la phase de projet.

Devis général arrondi au 20 janvier 2015 :

CHF 12'205'000.00 TTC

Le cadrage financier est le résultat d'un réajustement des besoins de l'utilisateur, des choix architecturaux et des techniques à tout moment du processus de projet. L'effort effectué sur ces trois axes jusqu'à aujourd'hui devra se poursuivre jusqu'à la fin du chantier.

4.2. Présentation des coûts par CFC

Voir annexe devis général au 20 janvier 2015.

5. Planning

Le planning a été défini en fonction du degré d'urgence fixé par les utilisateurs.

Le planning fixe les grandes échéances du dossier comme suit, sous réserve des résultats issus des procédures légales (décision Conseil général et Grand Conseil, enquête publique, procédures d'appel d'offres) :

- | | |
|-------------------------|-------------------------------------|
| • Janvier 2015 | Devis général |
| • Mars 2015 | Projet définitif |
| • Fin avril 2015 | Mise à l'enquête |
| • Juin 2015 | Soumissions |
| • Novembre 2015 | Début des travaux |
| • Fin 2016 | Mise en service salle de gym / UAPE |
| • Fin 2017 | Mise en service école |

6. Conclusion

L'agrandissement de l'école primaire, la construction de la Crèche-UAPE ainsi que l'extension de l'abri PCi de Granges, permettront la revitalisation du centre de Granges. Ces travaux seront suivis de travaux d'entretien des façades de l'ancienne école.

Le travail effectué par les mandataires, les utilisateurs et le maître d'ouvrage aboutit à un projet compact et rationnel qui répond aux besoins de l'enseignement, de l'accueil extra-

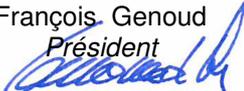


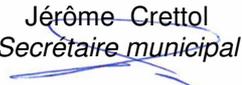
familial pour les enfants, de la naissance jusqu'à la fin de la scolarité primaire et aux attentes de la population en termes d'abri PCi.

Le Conseil municipal demande donc au Conseil général

- a) d'accepter le crédit d'engagement de CHF 11'905'000.00 (12'205'000.00 – 300'000.00 relatifs à l'abri public) pour l'agrandissement de l'école primaire de Granges, la construction d'une crèche UAPE et l'extension de l'abri PCi,
- b) d'accepter le principe de la conclusion d'une nouvelle dépense à caractère non obligatoire relevant de sa compétence, conformément à l'art. 17 al. 1 lettre c de la loi sur les Communes du 5.02.2004 (LCO),
- c) d'accepter l'octroi d'un éventuel emprunt nécessaire à cette réalisation, si celui-ci devait relever de ses compétences, conformément à l'art. 17. al. 1 lettre e de la LCO.

En vous remerciant de réserver un accueil favorable à cette proposition, nous vous présentons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil général, nos salutations les meilleures.

François Genoud
Président


Jérôme Crettol
Secrétaire municipal


Sierre, le 10 avril 2015

Annexe 1	Devis général et descriptif des travaux
Annexe 2	Planning du projet
Annexe 3	Plans, coupes, élévations (école – abri – gym – aménagements extérieurs)

GRANGES

AGRANDISSEMENT DU CENTRE SCOLAIRE DE GRANGES

DESCRIPTIF DU DEVIS GENERAL

POUR LA CONSTRUCTION :

**SALLE DE GYMNASTIQUE
4 SALLES DE CLASSE / BIBLIOTHEQUE
CRECHE / UAPE
ABRIS PC/ LOCAL POMPIER**

26 janvier 2015



1. PROJET

Le projet s'implante sur le site existant de l'école de Granges, situé au centre du village, dans un milieu fortement bâti.

Le futur centre scolaire s'articulera autour de plusieurs corps de bâtiments, existants, à démolir et à construire. La partie existante située au nord-est restera telle qu'elle est. La salle de gym actuelle sera démolie et remplacée par le corps de bâtiment qui abritera les nouvelles salles de classe et la bibliothèque scolaire. Ce bâtiment sera contigu à la partie existante au nord-est.

Au sud-est de la parcelle sera construit un bâtiment qui abritera la nouvelle salle de gym ainsi que la crèche et l'UAPE. Cet emplacement est actuellement occupé par un petit bâtiment (ancienne cure), deux granges et un parking. L'ensemble de ces éléments sera à démolir.

Un élément contraignant se situe sous la cour d'école actuelle en la qualité d'un abri de protection civil. Cet abri sera partiellement touché par les travaux et sera également agrandi afin de répondre aux besoins en termes du nombre de places protégées à couvrir pour la population de Granges.

Un espace sera également consacré pour les besoins du service du feu et sera intégré dans le sous-sol de la nouvelle école.

2. MAITRE D'OEUVRE ET MAITRE DE L'OUVRAGE

Architectes :	dvarchitectes & associés sa rue de l'industrie 23 1950 Sion T 027 322 74 88 info@dvarchitectes.ch	avec :	Atelier d'architecture à définir direction des travaux
---------------	---	--------	---

Maître de l'ouvrage :	Ville de Sierre Service de l'Edilité Hôtel de Ville 3969 Sierre
-----------------------	--

3. VOLUME DU PROJET

SIA 116 VOLUME TOTAL	13'150 m2	100 %
Volume abri PCi et local feu	1'665 m2	12.7 %
Volume école et bibliothèque	2'575 m2	19.6 %
Volume salle de gymnastique	6'445 m2	49.0 %
Volume crèche et UAPE	2'465 m2	18.7 %
SIA 416 VOLUME TOTAL	12'250 m2	100 %
Volume abri PCi et local feu	1'465 m2	12.0 %
Volume école et bibliothèque	2'475 m2	20.2 %
Volume salle de gymnastique	5'875 m2	48.0 %
Volume crèche et UAPE	2'435 m2	19.8 %

4. PROGRAMME DES LOCAUX

1. Abri PCi et Local pompier

- local de pré-nettoyage
- cuisine et local des vivres
- local du feu
- local technique
- sas abri
- sanitaires femmes / hommes
- 4 salles d'abri PCi, capacité totale d'accueil : 208 nouvelles places, soit un total de ...

2. Transformation de l'abri PCi existant

- accès aux nouvelles salles d'abri PCi

3. Ecole et Bibliothèque

- 4 salles de classes 72 m²
- 1 salle des maîtres 28 m²
- sanitaires filles / garçons / personnes à mobilité réduite
- local d'entretien
- 1 bibliothèque 93 m²

4. Salle de gymnastique

- salle de sport simple 15x26x7m
- vestiaires filles / garçons, avec douches
- vestiaires maîtres et personnes à mobilité réduite
- sanitaires filles / garçons / personnes à mobilité réduite
- local engins
- local décors
- scène 60 m²
- locaux technique
- local d'entretien

5. Crèche et UAPE

- salle à manger
- cuisine / économat
- 2 salles d'activité UAPE
- 4 salles d'activité crèche / nursery
- 3 salles de repos crèche / nursery
- 2 salles de soins crèche / nursery
- sanitaires filles / garçons / personnel / personnes à mobilité réduite
- bureau administration
- vestiaires enfants
- vestiaire personnel
- local poussettes
- locaux de rangement à chaque étage
- local d'entretien
- terrasse nursery

5. DESCRIPTIF DES TRAVAUX

0	TERRAIN	
1	TRAVAUX PREPARATOIRES	
10	Relevés, études géotechniques	Relevé de fissures Etude environnementale réalisée par Impact SA
11	Déblaiement, préparation du terrain	Démolition de l'ancienne cure, de la cuisine de l'abri PCi existant, de la salle de gymnastique existante et d'une grange.
15	Adaptation du réseau	Les adaptations du réseau de conduites existantes sont prévues dans le CFC 2 Déplacement de la sirène d'alarme.
2	BATIMENT	
20	Excavation	Fouilles en pleine masse avec évacuation et taxes
21	Gros oeuvre 1	Installations de chantier Montage, démontage et location des échafaudages Canalisations Maçonnerie en béton Construction en bois, toiture à caisson Eléments préconfectionnés pour abri PCi tel que portes et volets blindés
22	Gros oeuvre 2	Fenêtres et portes extérieurs en aluminium avec vitrage triples. Encadrements extérieurs de fenêtre en métal, avec parties perforées devant les ouvrants tenant lieu de garde-corps. Perçements dans les salle de sieste, mur est de la crèche. Ferblanterie et étanchéité de toiture plate avec protection gravier sur la partie bibliothèque. Ferblanterie et couverture de type fibrociment sur les toits à pans (pente min. 15°) Etanchéités dans les zones d'entrée des bâtiments et sur la terrasse. Stores à lamelles orientables pour toutes les fenêtres
23	Installations électriques	Selon descriptif RTM
24	Chauffage, ventilation	Selon descriptif TECSA
25	Installations sanitaires	Selon descriptif TECSA Cuisine de l'UAPE
26	Installations de transport	2 ascenseurs 675 kg sans local des machines en partie supérieur ou similaire accessible en fauteuil roulant, 3 niveaux, 1 entrée du même côté, accès possible par clés.

- 27 Aménagements intérieurs 1
- Lissages sur murs et faux-plafonds.
Garde-corps intérieurs en métal.
Portes intérieures en bois avec verrouillage mécanique, battantes et coulissantes.
Portes intérieures EI30 pleines et vitrées.
Portes coulissantes, asservies feu
Meubles de rangement et rayonnages dans divers locaux selon descriptif.
Casiers pour élèves, bancs et crochets dans les zones vestiaires, selon descriptif.
Elément vitré fixe de séparation dans la partie crèche / nursery.
Vitrage fixe EI30 entre l'UAPE et la salle de gymnastique ainsi qu'entre la nursery et l'escalier.
Cloisons de séparation légère dans les zones de sanitaires.
Cloison mobile de fermeture pour séparation des salle d'activité UAPE.
Cloison mobile en élément, pour fermeture de la scène.
- 28 Aménagements intérieurs 2
- Chapes de support et chapes finies teintées dans la masse, selon descriptif.
Revêtement de sol en linoléum, moquette, parquet ou sol sportif, selon descriptif, y compris plinthes de protection.
Tapis d'entrée.
Faïences dans les sanitaires et les vestiaires sportifs, sols et murs.
Revêtement de paroi en panneaux de bois dans la salle de gymnastique, ainsi que faux-plafond acoustique en panneaux bois.
Verni mat sur panneaux bois de la salle de gymnastique.
Faux-plafond plâtre simple et acoustique dans locaux selon descriptif.
Peinture sur différent revêtements ainsi que traitement des bétons apparents.
Nettoyage du bâtiment.
- 29 Honoraires
- Architectes :
dvarchitectes & associés SA, rue de l'industrie 23, 1950 Sion
- Atelier d'architecture à définir pour direction des travaux.
- Ingénieur civil :
Louis Bonvin & Fils, Av. du Général Guisan 23, 3960 Sierre
- Ingénieur électricien :
RTM, Réalisation Techniques Multiples SA,
Rue de l'Hôpital 11, 1920 Martigny
- Ingénieur chauffage - ventilation :
TECSA, Techniques Energétiques et Consulting SA,
Rainer-Maria-Rilke 4, 3960 Sierre
- Ingénieur en installations sanitaires :
TECSA, Techniques Energétiques et Consulting SA,
Rainer-Maria-Rilke 4, 3960 Sierre
- Ingénieur en sécurité :
Spécialiste Q2 en protection incendie, mandat pas encore attribué
- Ingénieur en acoustique :
bS Lucane Sàrl, route de l'Ecosse 25, 1907 Saxon
- 4 AMENAGEMENTS EXTERIEURS
- 40 Mise en forme du terrain
- Enrobé bitumineux surface selon plans
- 41 Maçonnerie extérieure
- Escaliers, aménagements et ouvrages extérieurs en béton.

5 FRAIS SECONDAIRES

50	Frais de concours	Concours d'architecture (montant déjà payé) Concours de création artistique pour l'oeuvre d'art.
51	Autorisations, taxes	Autorisation de construire. Taxes de raccordement
52	Echantillons, maquettes, reproductions	Reproductions de documents, tirages, héliographie. Photographe.
53	Assurances	Assurance RC maître d'ouvrage
56	Autres frais secondaires	Frais de surveillance éventuelle à la fin du chantier. Bouquet et inauguration Panneau de chantier Etude du Chauffage à Distance
58	Divers et imprévus	Imprévus

9 AMEUBLEMENT ET DECORATION

90	Meubles	Equipements de sports et mobilier de base selon descriptif. Tableaux interactifs dans les salles de classe. Scène mobile dans la salle de gymnastique. Equipement d'abri PCi selon descriptif.
92	Textiles	Rideaux de scène.
94	Petit inventaire	Signalétique Extincteurs, à vérifier avec spécialiste Q2 Divers
98	Oeuvre d'art, réalisation	

6. ANNEXES

- descriptif des aménagements et revêtements par pièce
- descriptif des installations électriques
- descriptifs des installations de chauffage, ventilation et des installations sanitaires
- plans du projet
- calculs et schémas du cube SIA 116 et 416, ainsi que répartition en fonction des parties de bâtiment
- récapitulatif des montants du devis

GRANGES

AGRANDISSEMENT DU CENTRE SCOLAIRE DE GRANGES

RECAPITULATIF DES MONTANTS DU DEVIS GENERAL

POUR LA CONSTRUCTION :

**SALLE DE GYMNASTIQUE
4 SALLES DE CLASSE / BIBLIOTHEQUE
CRECHE / UAPE
ABRIS PC/ LOCAL POMPIER**

20 janvier 2015



1. DEVIS GENERAL

Selon la norme SIA 102, le devis général a un degré de précision de +/- 10%.

2. RECAPITULATIF DES MONTANTS (TTC)

1. Abri PCi et Local pompier	960'865,70.-
2. Transformation de l'abri PCi existant	40'550,70.-
3. Ecole et Bibliothèque	3'715'670,60.-
4. Salle de gymnastique	3'864'075,60.-
5. Crèche et UAPE	<u>3'623'828,90.-</u>
 Total bâtiments	 12'204'991,50.-

3. CALCUL POUR MARCHES PUBLICS

<u>CFC</u>	<u>Montant</u>
2 (sans honoraires)	7'381'514.-
4	280'784.-
58	<u>825'955.-</u>
 TOTAL	 8'488'253.- (HT)

4. CUBE SIA

<u>SIA 116 VOLUME TOTAL</u>	13'150 m2	100 %
Volume abri PCi et local feu	1'516 m2	11.5 %
Volume école et bibliothèque	2'725 m2	20.7 %
Volume salle de gymnastique	6'121 m2	46.6 %
Volume crèche et UAPE	2'787 m2	21.2 %
 <u>SIA 416 VOLUME TOTAL</u>	 12'200 m2	 100 %
Volume abri PCi et local feu	1'322 m2	10.9 %
Volume école et bibliothèque	2'563 m2	21.0 %
Volume salle de gymnastique	5'537 m2	45.4%
Volume crèche et UAPE	2'772 m2	22.7 %

5. PRIX AU M3 - CFC 2

<u>PARTIE</u>	<u>VOLUME SIA 116</u>	<u>COÛT CFC 2</u>	<u>CHF / M3</u>
Total	13'150 m2	9'089'914.-	691.25
Volume abri PCi et local feu	1'516 m2	715'559.-	472.00
Volume école et bibliothèque	2'725 m2	2'795'875.-	1'026.00
Volume salle de gymnastique	6'121 m2	2'777'818.-	453.95
Volume crèche et UAPE	2'787 m2	2'767'742.-	992.90
Transformation de l'abri existant	—————	32'920.-	—————

Devis général

20 janv. 2015

GRANGES devis détaillé

Maître d'ouvrage : Ville de Sierre
Service de l'Edilité et de l'Urbanisme
Hôtel de Ville
3960 Sierre

t 27-452 04 03

f 27-452 04 50

Direction des travaux : dvarchitectes & associés SA
Rue de l'Industrie 23
Case Postale 371
1951 Sion

t 27-322 74 88

f 27-322 74 89

info@dvarchitectes.ch

Marge d'approximation: +/- 10%

Architecte : dvarchitectes & associés SA
Rue de l'Industrie 23
Case Postale 371
1951 Sion

t 27-322 74 88

f 27-322 74 89

info@dvarchitectes.ch

Adresse d'affaire :

Devis général
Ensemble des bâtiments

Total TVA incluse : 12'204'991.50

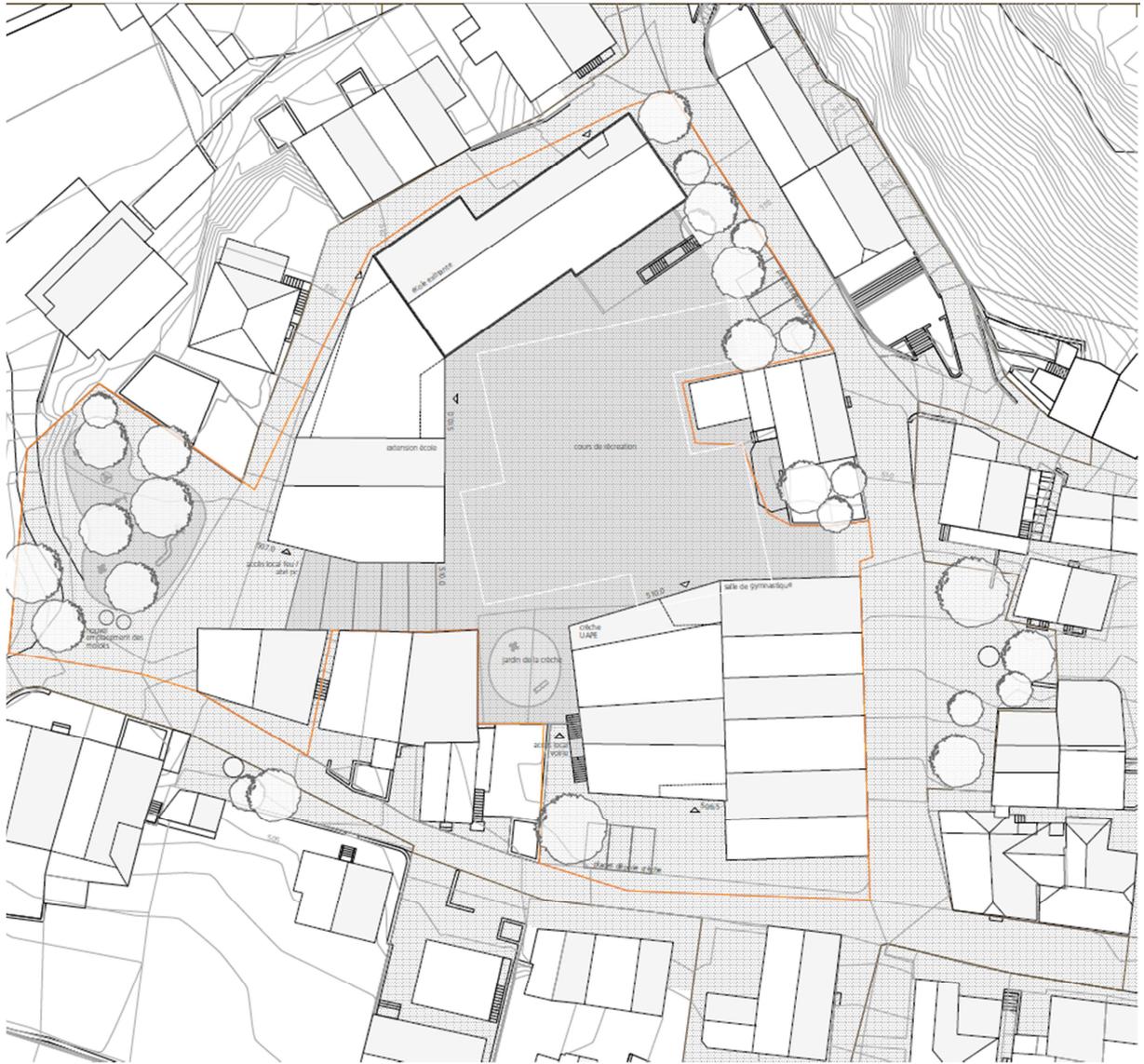
CFC	Texte	Commentaire	-	-	-	Total	[%]
1	TRAVAUX PREPARATOIRES					264'549.00	2.3
2	BATIMENT					9'089'914.00	80.4
4	AMENAGEMENTS EXTERIEURS					280'784.00	2.5
5	FRAIS SECONDAIRES					1'197'575.00	10.6
9	AMEUBLEMENT ET DECORATION					468'096.00	4.1
	Total HT					11'300'918.00	92.0
	TVA					904'073.45	8.0
	Total TTC					12'204'991.50	100.0

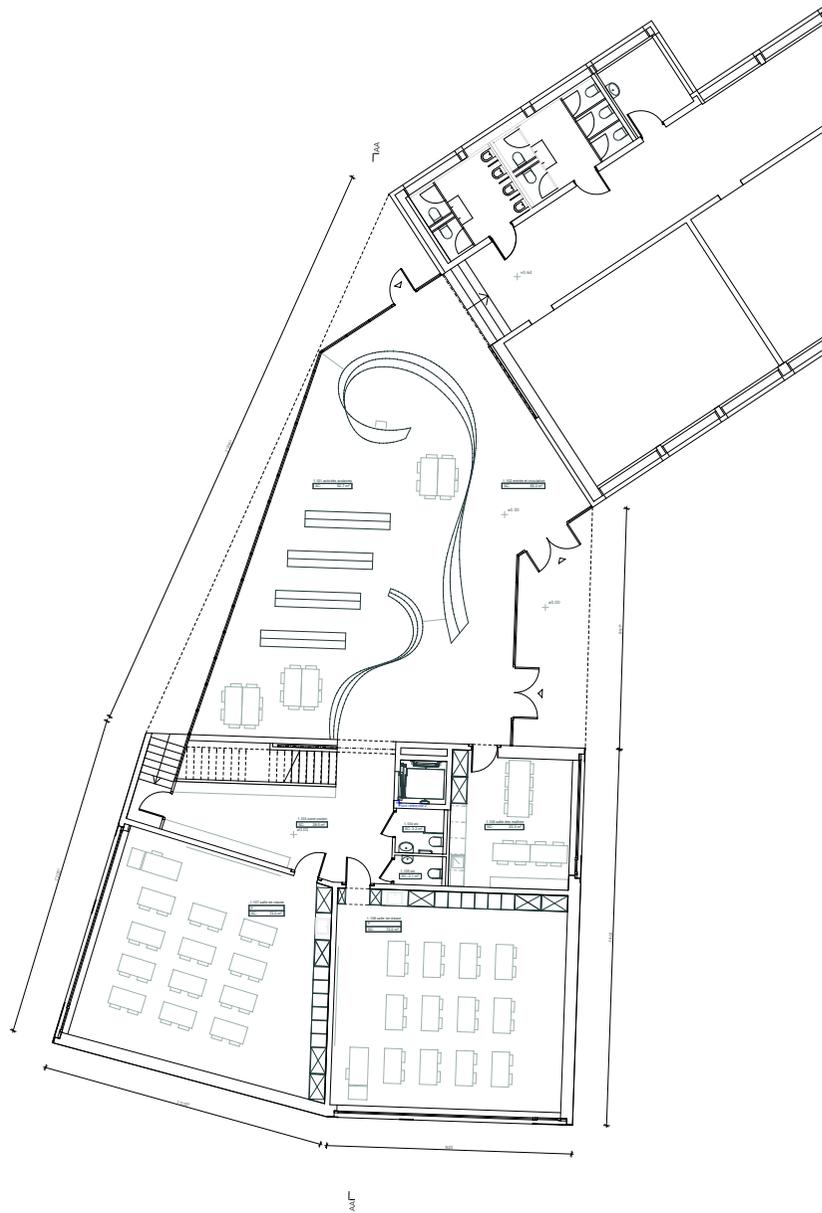
CFC	Texte	Commentaire	-	-	-	Total	[%]
1	TRAVAUX PREPARATOIRES					264'549.00	2.3
10	Relevés, études géotechniques					16'149.00	0.1
101	Relevés				7'949.00		0.1
105	Etudes environnementale				8'200.00		0.1
11	Déblaiement, préparation du terrain					248'400.00	2.2
112	Démolitions				248'400.00		2.2
2	BATIMENT					9'089'914.00	80.4
20	Excavation					211'600.00	1.9
201	Fouilles en pleine masse				211'600.00		1.9
21	Gros oeuvre 1					2'114'858.00	18.7
211	Travaux de l'entreprise de maçonnerie				1'766'612.00		15.6
211.0	Installation de chantier		128'064.00				1.1
211.1	Echafaudages		30'360.00				0.3
211.4	Canalisations		64'400.00				0.6
211.5	Béton et béton armé		1'543'788.00				13.7
214	Construction en bois				322'946.00		2.9
214.1	Charpenterie		322'946.00				2.9
217	éléments pour abri PC				25'300.00		0.2
22	Gros oeuvre 2					834'402.90	7.4
221	Fenêtres, portes extérieures				494'592.00		4.4
221.4	fenêtres et encadrements métal		280'416.00				2.5
221.6	Portes ext. en métal		214'176.00				1.9
224	Couverture				304'888.00		2.7
225	Etanchéités et isolations spéciales				12'935.00		0.1
225.1	étanchéité		12'935.00				0.1
228	Fermetures ext., protection contre le soleil				21'987.90		0.2
23	Installations électriques					685'860.00	6.1
231	Appareils à courant fort				54'740.00		0.5
232	Installations de courant fort				291'640.00		2.6
233	Lustrerie				117'760.00		1.0
236	Installations à courant faible				201'480.00		1.8
238	Installations provisoires				11'960.00		0.1
239	Divers				8'280.00		0.1

CFC	Texte	Commentaire	-	-	-	Total	[%]
24	Chauffage, ventilation, conditionnement d'air					878'140.00	7.8
241	Fourniture de porteurs d'énergie, stockage				3'220.00		0.0
242	Production de chaleur				137'080.00		1.2
243	Distribution de chaleur				334'880.00		3.0
244	Installation de ventilation				402'960.00		3.6
25	Installations sanitaires					522'492.10	4.6
251	Appareils sanitaires courants				132'480.00		1.2
253	Appareils d'alimentation et d'évacuation				30'820.00		0.3
254	Tuyauterie sanitaire				238'740.00		2.1
255	isolation des conduites				42'160.00		0.4
258	Agencement de cuisine				63'572.00		0.6
259	Divers				14'720.10		0.1
26	Installation de transport					82'800.00	0.7
261	Ascenseurs, monte-charge				82'800.00		0.7
27	Aménagements intérieurs 1					988'310.00	8.7
271	Plâtrerie				105'156.00		0.9
272	Ouvrages métalliques				17'388.00		0.2
272.2	Ouvrages métalliques courants		17'388.00				0.2
273	Menuiserie				602'186.00		5.3
273.0	Portes intérieures en bois		217'810.00				1.9
273.1	armoires murales, rayonnages,.		384'376.00				3.4
276	Fermetures intérieures				226'780.00		2.0
277	Cloisons en éléments				36'800.00		0.3
28	Aménagements intérieurs 2					1'063'051.00	9.4
281	Revêtements de sol				464'453.00		4.1
281.0	Couches de support composées, chapes		196'788.00				1.7
281.1	Revêtements de sols sans joints		51'520.00				0.5
281.2	lino, textile et similaire		37'904.00				0.3
281.3	tapis d'entrée		42'964.00				0.4
281.6	Carrelages		114'485.00				1.0
281.7	Revêtements de sol en bois		11'592.00				0.1
281.9	plinthes		9'200.00				0.1
282	Revêtements de paroi				129'168.00		1.1
283	Faux-plafonds				347'116.00		3.1

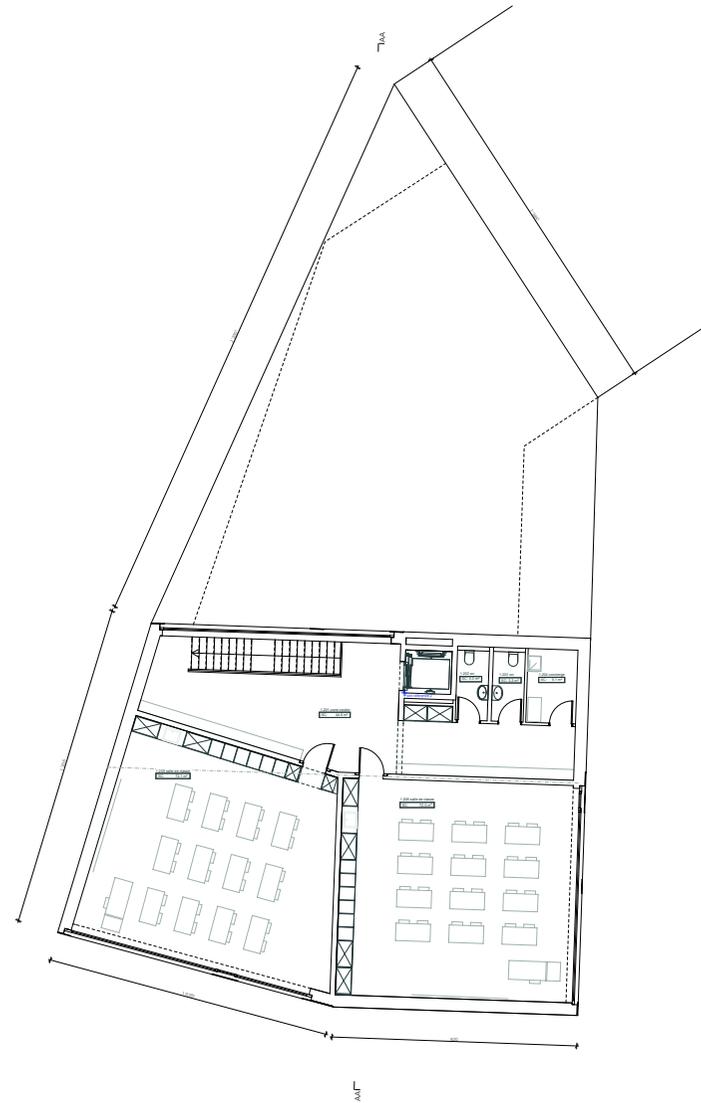
CFC	Texte	Commentaire	-	-	-	Total	[%]
285	Traitement des surfaces (int.)			94'714.00			0.8
285.1	Peinture		94'714.00				0.8
287	Nettoyage du bâtiment			27'600.00			0.2
29	Honoraires				1'708'400.00		15.1
291	Architecte			1'269'400.00			11.2
292	Ingénieur civil			127'100.00			1.1
293	Ingénieur électricien			68'300.00			0.6
294	Ingénieur en chauffage, ventilation et condit. ...			62'000.00			0.5
295	Ingénieur en installations sanitaires			46'600.00			0.4
296	Spécialistes			53'000.00			0.5
296.1	Ingénieur en sécurité protection incendie		50'000.00				0.4
296.4	Ingénieur en acoustique		3'000.00				0.0
298	divers			82'000.00			0.7
4	AMENAGEMENTS EXTERIEURS					280'784.00	2.5
40	Mise en forme du terrain				234'784.00		2.1
402	Enrobé bitumineux			234'784.00			2.1
41	Constructions				46'000.00		0.4
411	Travaux de l'entreprise de maçonnerie			46'000.00			0.4
5	FRAIS SECONDAIRES					1'197'575.00	10.6
50	Frais de concours				144'400.00		1.3
501	Concours d'architecture			124'400.00			1.1
504	Concours création artistique			20'000.00			0.2
51	Autorisations, taxes				110'400.00		1.0
511	Autorisations, gabarits, taxes			10'000.00			0.1
512	Taxes de raccordement			100'400.00			0.9
512.0	Canalisations		60'000.00				0.5
512.1	Electricité		22'300.00				0.2
512.3	Gaz		3'100.00				0.0
512.4	Eau		15'000.00				0.1
52	Echantillons, maquettes, reproductions, docum...				68'600.00		0.6
523	Photographe			5'000.00			0.0
524	Reproduction de documents, tirages, héliograp...			63'600.00			0.6
53	Assurances				10'000.00		0.1

CFC	Texte	Commentaire	-	-	-	Total	[%]
56	Autres frais secondaires					38'220.00	0.3
561	Surveillance			2'000.00			0.0
566	Inauguration			7'000.00			0.1
568	Panneau de chantier			3'720.00			0.0
569	Divers			25'500.00			0.2
58	Divers et imprévus					825'955.00	7.3
9	AMEUBLEMENT ET DECORATION					468'096.00	4.1
90	Meubles					380'696.00	3.4
902	Equipements de sport			104'788.00			0.9
903	Mobilier de base			175'628.00			1.6
904	tableaux interactifs			36'800.00			0.3
905	scène mobile			31'280.00			0.3
908	equipement d'abri PC			32'200.00			0.3
92	Textiles					7'360.00	0.1
921	Rideaux et accessoires			7'360.00			0.1
94	Petit inventaire					6'440.00	0.1
941	signalétique			4'600.00			0.0
945	extincteurs			1'840.00			0.0
98	Oeuvre d'art, réalisation					73'600.00	0.7
	Total HT					11'300'918.00	92.0
	TVA					904'073.45	8.0
	Total TTC					12'204'991.50	100.0



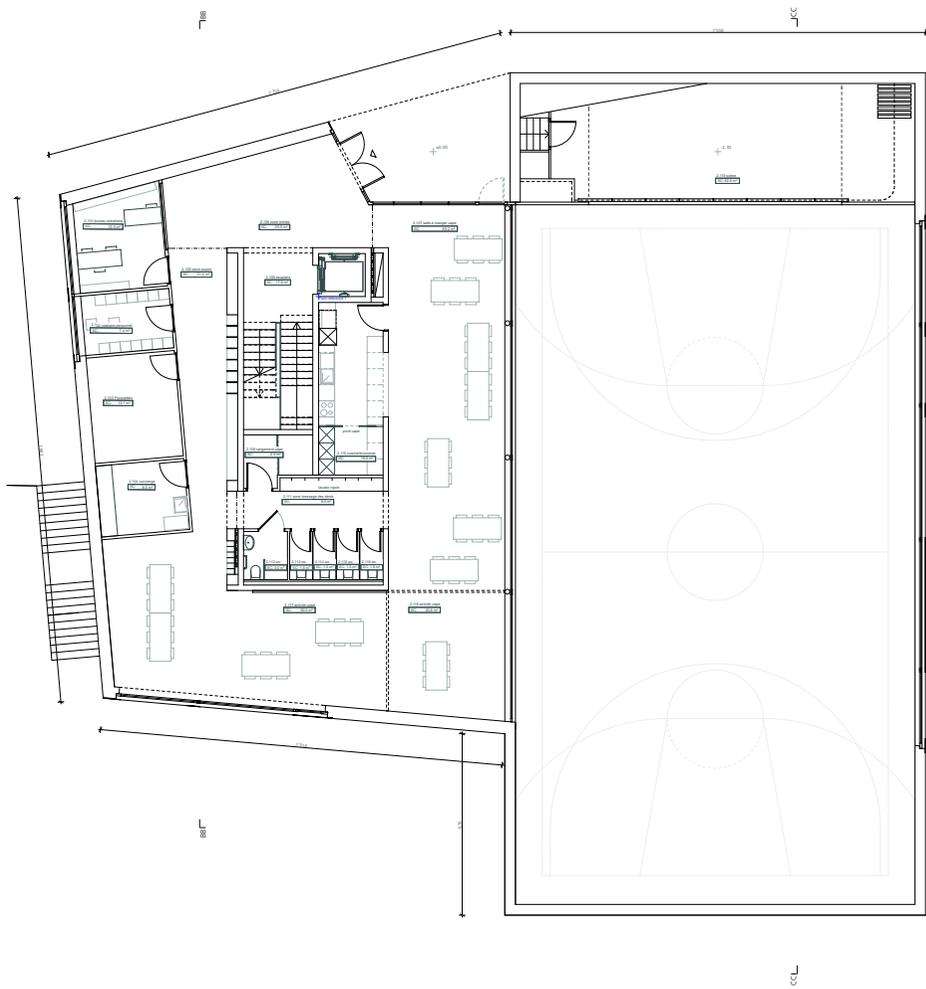


PLO rez supérieur école

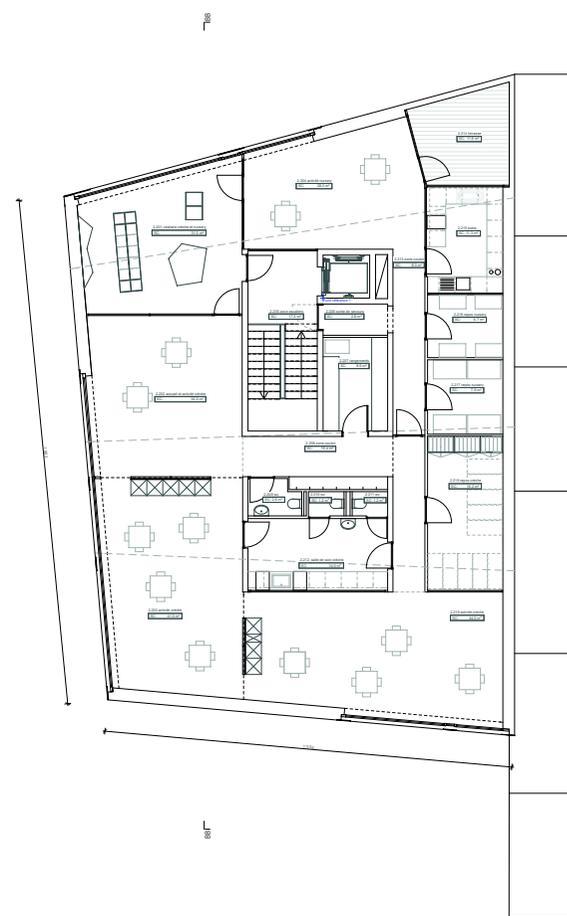


PL1 étage école



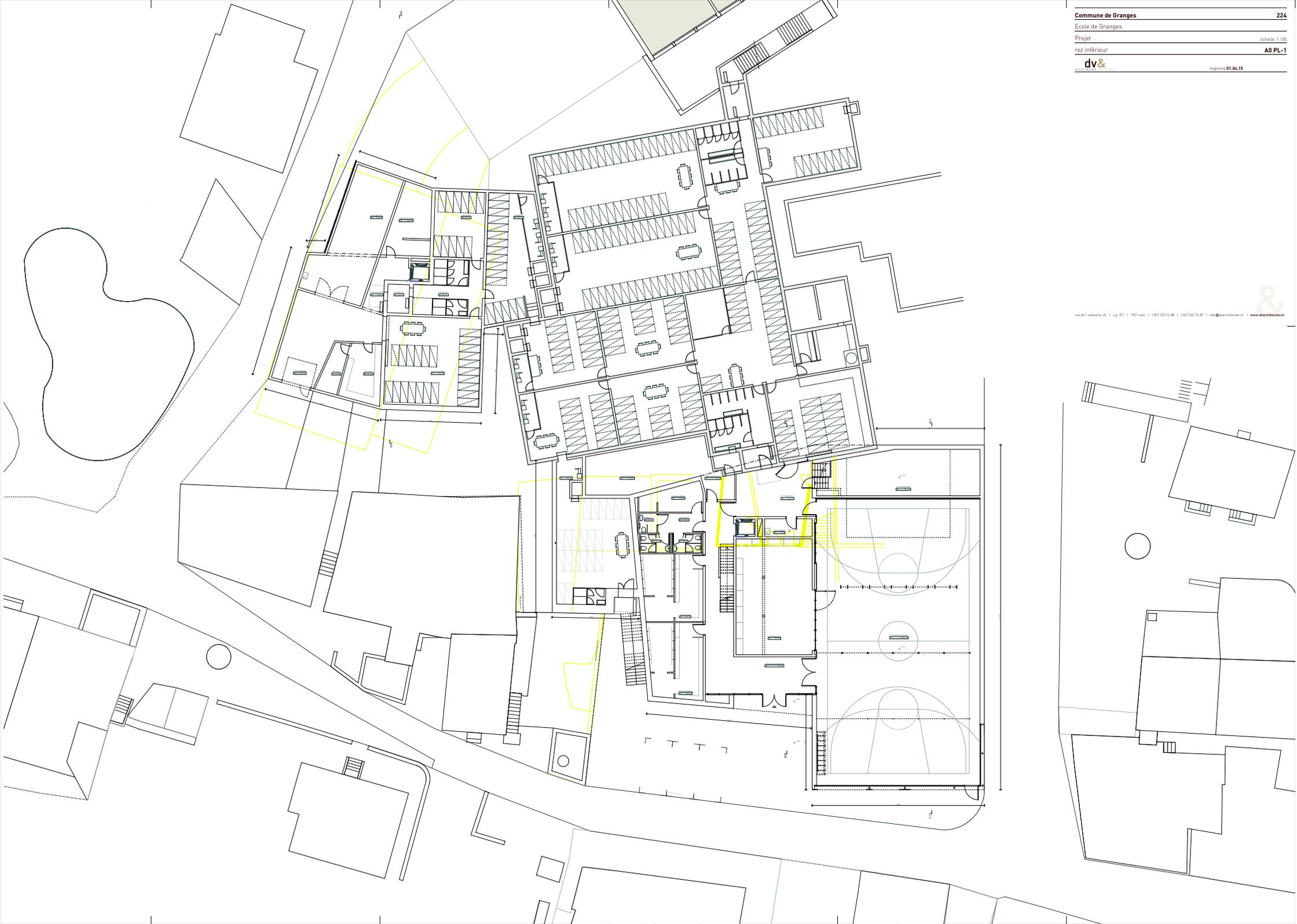


PL0 rez supérieur uape



PL1 étage crèche





toit
niv. +517.95

façade
niv. +516.30

étage
niv. +513.20

rez supérieur
niv. +510.00

dessus dalle abri existant
niv. +509.40

intérieur abri existant
niv. +506.55



Commune de Granges

224

Ecole de Granges

1:100

Projet

imprimé 02.04.15

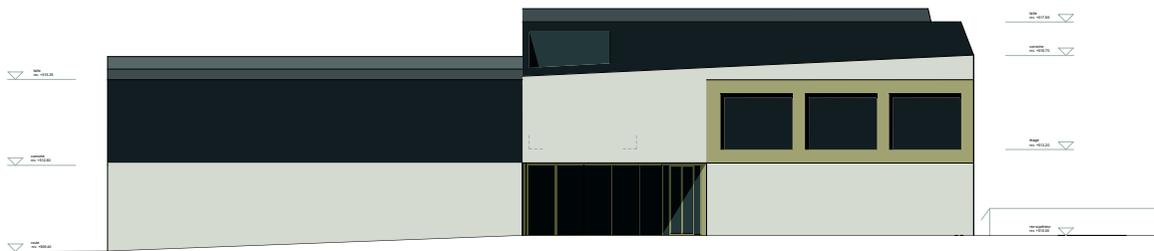
Coupe BB

dv&
architectes associés

rue de l'industrie 23 | c.p. 371 | 1951 sion | t 027 322 74 88
f 027 322 74 89 | info@dvarchitectes.ch | www.dvarchitectes.ch



Commune de Granges	224
Ecole de Granges	1:100
Projet	imprimé 01.04.15
Coupe CC	



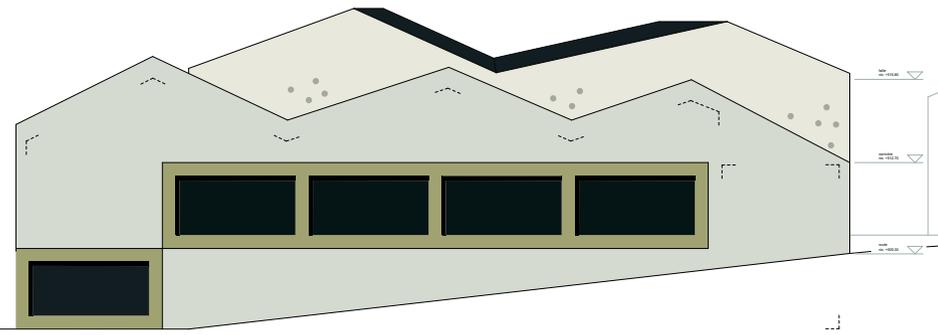
Façade Nord



Façade Ouest

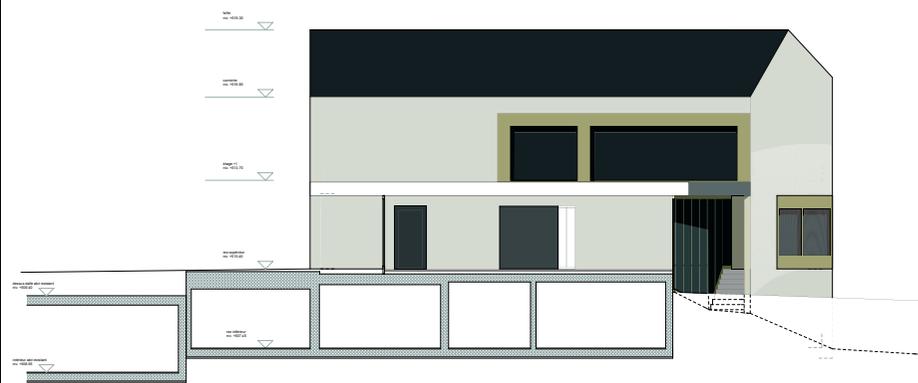


Façade Sud

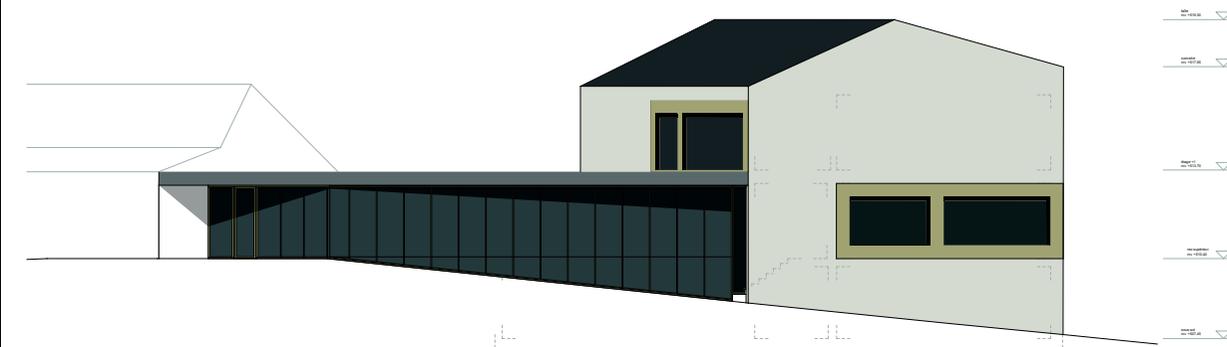


Façade Est

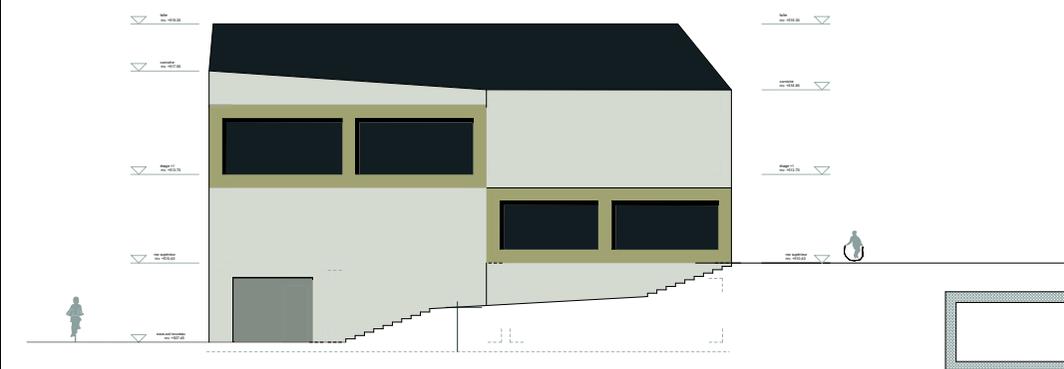




Façade Nord



Façade Ouest



Façade Sud



Façade Est

